

Conditions Générales de vente

En réservant, chaque client s'engage à avoir lu et accepté les conditions générales de ventes ci-dessous :

Article 1 : RESERVATION - ACOMPTE- FRAIS DE DOSSIER :

Lors de votre réservation un acompte de 30 % correspondant au montant total de votre séjour vous sera demandé. Votre réservation ne pourra être garantie qu'à réception de votre acompte. Une confirmation reprenant l'ensemble des éléments relatifs à votre séjour, vous est ensuite adressé par mail ou courrier.

Le solde de votre séjour doit nous parvenir :

- **30 jours avant votre arrivée pour les règlements par chèque bancaire ou chèque vacance (ANCV).**
- A votre arrivée pour les règlements par carte bancaire ou espèces.

En cas de non versement du solde dans les délais indiqués, la SARL THEOLOR se réserve le droit de considérer la demande de réservation comme nulle et d'appliquer en conséquence les conditions d'annulation prévues et définies ci-dessus.

Article 2 : TARIFS et MODALITES D'OCCUPATION :

Pour le camping nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises et incluent la mise à disposition de l'emplacement ou du logement, les charges (eau, électricité, chauffage), à l'exception, des services optionnels proposés.

Pour les gîtes un forfait de 8 KW par jour est inclus dans le prix de la location au-delà de l'électricité est facturé 0,27 € le KW, la consommation d'eau est comprise dans le prix, à l'exception, des services optionnels proposés.

Article 3 : TAXE DE SEJOUR :

Pas de taxe de séjour en 2016 sur la commune de Lafrançaise (pour l'instant).... !!

Article 4 : CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation devra être notifiée par courrier en recommandé à la SARL THEOLOR, à l'adresse suivante :

Camping rue Jean Moulin 82130 Lafrançaise

La date de réception de la notification détermine la date d'annulation.

En cas d'annulation, les frais suivants seront retenus :

- 30 € en cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour.
- 25% du montant total en cas de résiliation entre 29 jours et 15 jours avant le début du séjour.
- 75% du montant total en cas de résiliation entre 14 jours et 8 jours avant le début du séjour.
- 100% du montant total en cas de résiliation moins de 7 jours avant le début du séjour.

Article 5 : MISE A DISPOSITION - DEPART :

La remise des clés s'effectue à partir de 15h jusqu'à 20h. Le départ s'effectue entre 8h et 10h. Si par suite d'un empêchement majeur vous ne pouvez arriver dans les délais, il est indispensable d'en avertir l'établissement. Celui-ci s'arrangera alors directement avec vous pour que vous puissiez trouver les clés de votre logement directement lors de votre arrivée.

Article 6 : LES ANIMAUX :

La SARL THEOLOR ne serait tenu responsable d'un quelconque litige sur ce point. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Article 7 : CAUTION et INVENTAIRE :

Dans le cadre de résidence de vacances, la caution demandée concernant la SARL THEOLOR est de 200€ à votre arrivée, puis restituer lors de votre départ après contrôle de votre location. Concernant l'inventaire, il vous appartient lors de votre arrivée de notifier dans la journée le matériel manquant. Tout manquement de matériel non signalé vous sera alors facturé.

Article 8 : RESPONSABILITE

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location en Résidence de Tourisme n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de la société SARL THEOLOR ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans la résidence.

Article 9 : OBLIGATIONS GENERALES DU CLIENT :

Tout client devra prendre connaissance et accepter le règlement intérieur de l'établissement et devra s'y soumettre. Ce règlement intérieur est consultable librement à l'accueil du camping et est établi par l'établissement lui-même. La SARL THEOLOR ne pourra être tenu responsable en cas de non-respect du règlement intérieur par ses clients. Nous vous conseillons lors de vos absences de nos logements de fermer systématiquement vos fenêtres, portes et baies vitrées pour éviter tout désagrément. La SARL THEOLOR ne saurait en aucun être tenu responsable en cas de vol ou de dégradation ou d'oublis d'effets personnels. En cas de visite ou de séjour d'invités (dans la limite des capacités d'accueil de nos locatifs), nous vous prions d'en avertir la réception. Vos invités ne peuvent avoir accès à la piscine couverte et aux trampolines du camping sans autorisation de la Direction. Toute réservation et prise de possession d'un locatif dans notre établissement supposent nécessairement l'acceptation des présentes conditions de réservation et de location.